

## Les investissements agro-industriels dans la zone de l'Office du Niger au Mali

Carte de Florence Brondeau

Au Mali, dans la zone dite de l'Office du Niger, des programmes d'aménagement colossaux sont entrepris dans les systèmes irrigués et laissent augurer des mutations planimétriques, économiques et sociales sans précédent. La raison est que l'État malien et ses partenaires se sont engagés vers la promotion de l'agro-industrie, et que le choix d'attirer les investissements tant maliens qu'étrangers suppose la mise à disposition du foncier. Dans cette région, le modèle de développement agricole fondé sur l'agriculture familiale semble donc être remis en question et condamné à plus ou moins brève échéance. Cette région est, en effet, à l'aube de recompositions socio-spatiales et d'ajustements tant socio-économiques qu'environnementaux que l'ampleur des projets annoncés fait pressentir.

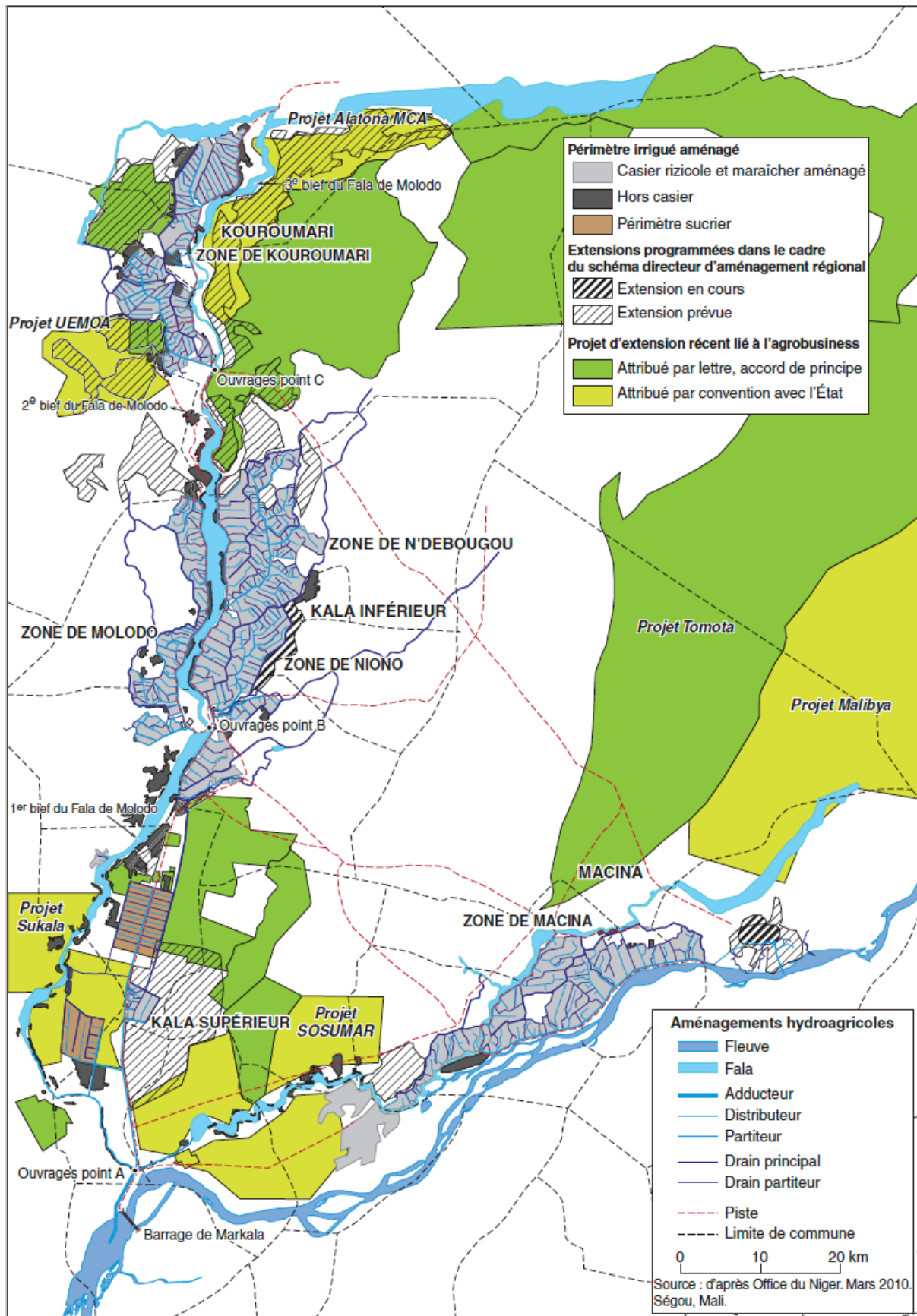
L'expression cartographique de ces projets et du début de leur réalisation progresse et nous reprenons ici l'excellente carte que Florence Brondeau vient d'éditer récemment, dans un article des *Cahiers Agricultures*, intitulé "L'agrobusiness à l'assaut des terres irriguées de l'Office du Niger (Mali)".

La carte donne une idée des projets d'extension des périmètres irrigués dans la zone du "delta" du Niger, en amont de Mopti, à l'horizon de 2020.

Ce delta est convoité, c'est peu de le dire. Il faut expliquer que le gouvernement du Mali a choisi d'y développer une politique attractive et incitative qui invite les investisseurs à aménager des terres et à développer des cultures adaptées aux milieux humides et fluviaux du delta. Autrement dit, pour des raisons de sécurisation de ses propres approvisionnements en nourriture et en énergie, il a fait le choix de faire du delta un pôle de production agricole intensif, ce qui entraîne un changement radical en annonçant la disparition à terme de la plupart des exploitations familiales. Pour réaliser cette "révolution verte", l'État malien dispose d'un Institut qui gère le développement de cette zone et qui organise en pratique les investissements, nationaux et étrangers. C'est l'*Office du Niger*. Or les années 2007-2009 ont été celles d'une accélération manifeste des projets et des investissements. L'Office a ouvert des périmètres à l'investissement, découpant de fait le delta en zones d'influence. Les investissements concernés sont principalement des investissements directs étrangers (IDE), et, selon Lorenzo Cotula, Sonja Vermeulen, Rebeca Leonard et James Keeley, auteurs en 2009 d'un rapport sur le phénomène des acquisitions massives de terres, le taux des investissements (qu'ils traduisent en « capital investi par hectare ») y est supérieur à ce qu'on trouve dans les autres pays africains qu'ils ont également étudiés.

Depuis 2003, une cinquantaine de conventions ont été signées avec des sociétés et des institutions maliennes et étrangères, pour un total de près de 800 000 hectares. Il s'agit là réellement de convoitises, puisque la réalité des aménagements paraît encore très faible par rapport aux superficies réservées par les investisseurs. En outre, à ce jour, dans l'ensemble de la zone du delta, on estime que depuis 78 ans que l'Office existe (il date de 1932), les aménagements ont concerné 88 000 hectares. Les projets devraient donc décupler cette surface. Mais comme les projets ne voient pas tous le jour, il faut aussi tenir compte de

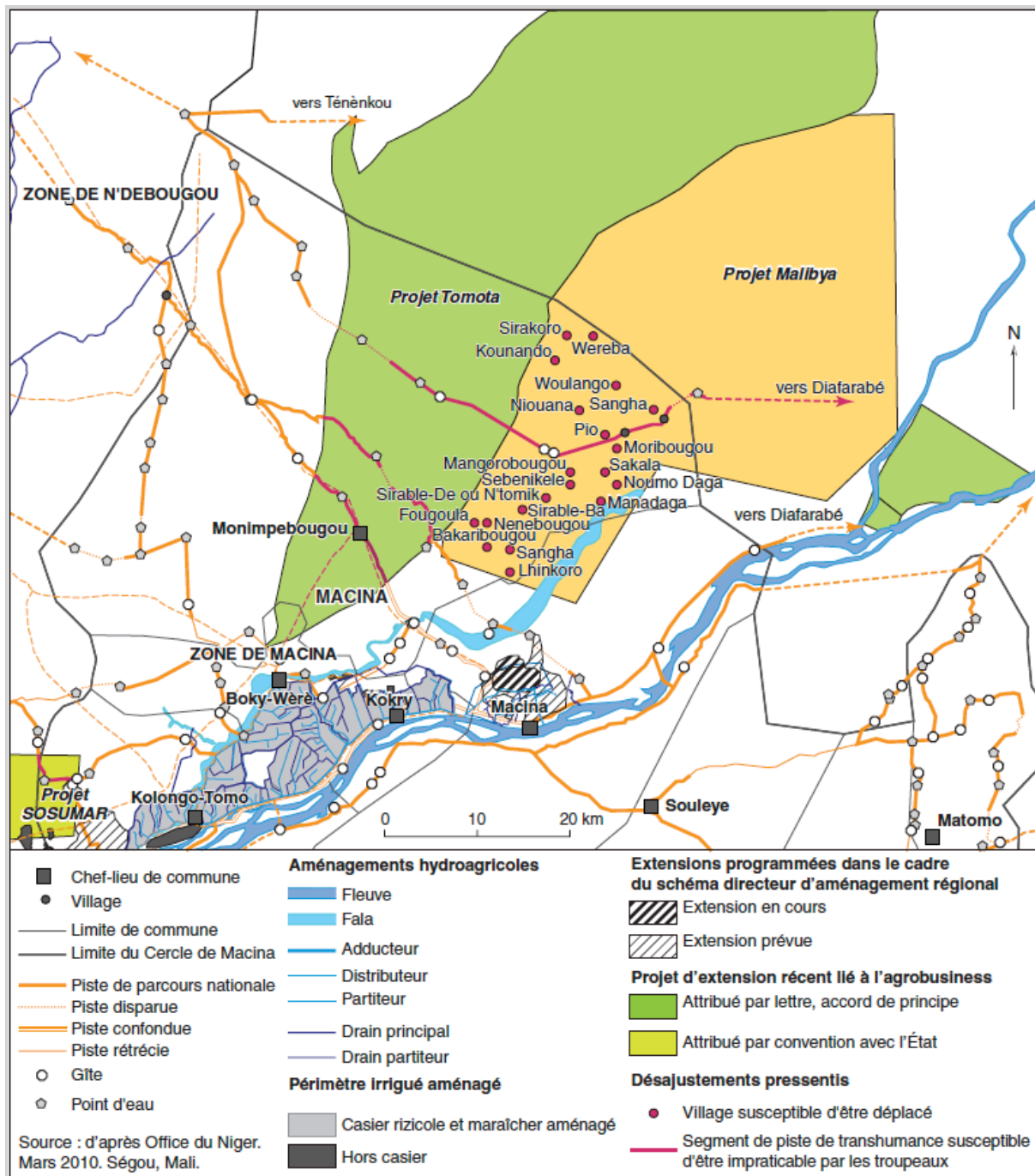
résiliations de contrats qui font varier les estimations.



La carte des projets agro-industriels dans la zone de l'Office du Niger par Florence Brondeau

Grâce à la carte de Florence Brondeau, on dispose d'une base pour localiser les principaux projets.

En outre, une carte de détail permet de mesurer certains des effets critiques pressentis (ce que m'auteur nomme "désajustements" dans sa légende). Il s'agit de la suppression de villages et de la rupture de pistes de transhumance.



Attributions foncières de grande ampleur dans la région de Macina.

La structure des investissements mêle investissements nationaux et étrangers. J'en donne ci-dessous une liste d'après mon propre travail (Chouquer à paraître).

### **Les investissements nationaux**

Divers projets nationaux existent, très différents entre eux, par l'ampleur des superficies concernées et par les objectifs poursuivis. Au total, ils concerneraient environ 230 000 hectares.

#### *GDCM : Grand Distributeur Céréaliier du Mali*

Ce groupe a acquis des terres dans le delta, d'une superficie de 7400 hectares, à Sanamadougou, dans le but de produire du blé, du riz, du maïs et de la pomme de terre. Le groupe mise sur la réalisation des aménagements et l'équipement technique de pointe (une dizaine de pivots).

#### *TOMOTA*

Cette compagnie malienne a acquis des droits sur 100 000 hectares à Monipébougou, Macina et Ténenkou. Elle a exproprié des paysans sans les dédommager autrement qu'en leur proposant de devenir ses propres ouvriers agricoles, coupé des pistes de passage des animaux, et entrepris de produire du jatropha pour produire du biocarburant, de l'arachide, du tournesol et du coton. *Tomota* a racheté l'huilerie *Huicoma*. Cependant la réalisation du projet est encore très modeste : selon la presse (*L'Indépendant* du 30 décembre 2010), il semble qu'en fin 2010 seuls 663 hectares étaient effectivement cultivés.

#### Autres groupes maliens

La liste des autres concessions à des entreprises maliennes concerne *Agroener*, pour 40 000 ha ; la *Société Yattassaye*, pour 20 000 ha ; la *SOCOGEM*, pour 20 000 ha ; la *SNF*, pour 15 000 ha ; *Petrotech* pour 10 000 ha ; l'huilerie *Abou Woro Yacouba Traoré* (sigle HAWYT) qui expérimente 1 000 ha de tournesol pour le biodiésel.

À ces attributions aux groupes et entreprises maliens, il faut ajouter les distributions aux particuliers, qui porteraient sur plusieurs milliers d'hectares. Sans qu'on puisse vérifier cette assertion, le *Parena*, parti d'opposition, annonce que ces distributions par le fait du prince concerneraient 26 000 ha.

### **Les investissements étrangers au cœur du delta intérieur**

La liste des investissements directs étrangers est intéressante car elle mêle des fonds privés et des fonds publics, dont des fonds d'État, dits souverains, et des fonds particuliers provenant de l'UEMOA et du *MCC* américain. Il faut entrer dans un peu plus de détails pour mesurer le fait que le Mali est devenu un espace d'appropriation internationale.

#### *MALIBYA*

Le mot est un hybride, composé de Mali et Libye, et il nomme un groupe financier qui gère un fonds souverain de Libye (le fonds *Libya Africa Investment Portfolio*, dépendant de la *Libyan Investment Authority*), chargé d'acquérir et de mettre en valeur une zone de 100 000 ha située en aval de Ké Macina. Comme le proclament les panneaux qui annoncent l'entrée dans la zone, le projet d'aménagement commence par la construction d'un nouveau canal en prolongement d'un plus ancien, d'une route, le tout sur 40 km, et c'est une entreprise chinoise qui assure l'ingénierie de cette réalisation.

Le but est de produire du riz, sur des superficies et pour des rendements n'ayant rien à voir avec les chiffres habituels des exploitations de cette région ; de pratiquer l'élevage avec un cheptel de 960 000 têtes ; de transformer des produits agricoles, comme la viande, ou la production de concentré de tomate. Le centre national chinois du riz hybride apporte son savoir faire pour la partie agronomique : les organisations de défense des agriculteurs craignent qu'il ne s'agisse de variétés mortes nécessitant le rachat annuel des semences. Le but lointain est de faire de la région de Macina et Ségou le grenier à riz du Mali, de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et même, à

terme, de tous les pays membres de la *Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-Sad)*, qui sont actuellement au nombre de 29. Comme cette Communauté a été créée en Libye en 1998, elle constitue le terrain d'expansion de la Libye et de ses satellites.

Alternant donc gracieux (don d'un canal de 18 km) et contrats d'affaires (suite du canal de 22 km ; aménagements par tranches des casiers rizicoles ; aménagements annexes), le gouvernement libyen s'est rendu maître d'un premier et vaste espace, susceptible d'être augmenté puisque la zone d'aménagement potentiel de Macina compte 700 000 ha.

Les termes juridiques du contrat sont encore inconnus, mais les indices vont dans le sens d'une exploitation par *Malibya* avec emploi salarié, et non d'une exploitation par agriculture contractuelle. Le projet a déjà nécessité le déplacement de la population locale (par exemple à Kolongo). Mais les avis s'opposent quant à l'acceptabilité du projet sur le terrain. Les partisans de cet aménagement prétendent que l'adhésion des paysans est quasi générale, parce qu'ils sont bénéficiaires de lots, et ceci malgré les déplacements qu'on leur impose et pour lesquels ils sont dédommagés. En revanche, les opposants au projet prétendent que les paysans maliens du delta sont en voie de devenir les ouvriers agricoles des entreprises libyennes, victimes de la dépossession de leurs terres. Des voix se sont aussi élevées récemment pour contester l'intérêt du projet du point de vue écologique. Il semblerait qu'une coalition d'organisations étatiques (Programme d'appui aux collectivités territoriales, Direction nationale de la production animale) et de la société civile (*Coordination Nationale des Organisations Paysannes, Fédération de Viandes et Bétails du Mali*) s'organise pour former une commission nationale de défense des intérêts de la population touchée, celle qui vit exclusivement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

#### **LONRHO**

Ce groupe londonien représente les intérêts d'un consortium sud-africain. La convention porterait sur 25 000 hectares, ou 100 000 ha selon d'autres sources.

#### **SOSUMAR**

C'est le nom du projet de production d'agrocarburants en amont du delta, près du barrage de Markala, porté par la société sud-africaine *Transvaal Sugar Beperk*, sur 14 000 ha. La canne à sucre produite est destinée à devenir du bioéthanol. Là encore, comme dans le projet Malibya, des sociétés chinoises sont présentes.

#### **SUKALA**

Il s'agit d'un projet sino-malien concernant 14 132 ha destiné à développer un secteur irrigué de production de canne à sucre, afin d'approvisionner les sucreries de la région de Ségou.

#### **UÉMOA**

Voilà qui est plus original. L'*Union économique et monétaire ouest-africaine* a pris une option d'acquisition sur 100 000 hectares dans la zone du delta, notamment dans le cercle de Kouroumari, à l'ouest du Fala de Molodo. Les pays membres de l'Union se voient ainsi attribuer des parts de cette dotation. Autrement dit, la colonisation agraire est organisée dans le cadre d'une Union d'États, dans une relation Sud-Sud d'ampleur "régionale"<sup>1</sup>.

#### **Le MCA : le projet Alatona**

Les États-Unis financent, par le biais du *compact* qu'ils ont signé avec le Mali, l'aménagement de 14 000 ha dans le Kouroumari. C'est le projet Alatona, localisé à l'est de l'aire de projet de l'*Uémoa*. La différence avec tous les autres projets, est que le MCA n'est pas une entreprise, mais une agence d'aide au développement.

#### **AGROED (Agro énergie développement)**

C'est une société française, née en 2007, qui envisage de cultiver 30 000 ha de jatropha en plein champ dans le delta, et qui a développé un projet pilote pour évaluer ses espoirs de développement au Mali, au Burkina Faso (200 000 ha), au Bénin, au Togo, en Guinée et au Sénégal.

---

<sup>1</sup> « Région », en ce sens, signifie groupe d'États voisins formant une région du monde et non pas partie d'un pays.

## La conclusion de Florence Brondeau

" Au nom de la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire, la zone Office du Niger a été hâtivement promue « grenier à riz de l'Afrique de l'Ouest », « plate-forme d'intégration régionale », ou « pôle de production agricole »... Cette région est devenue un enjeu économique et politique majeur, comme en témoigne la création toute récente au sein du Gouvernement malien, d'un secrétariat d'État à l'Office du Niger. Le principal enjeu réside dans une croissance rapide de la production destinée à l'approvisionnement d'un marché macrorégional. Si tels sont les objectifs des projets Alatona ou UEMOA, on ne peut s'empêcher de remarquer que des dizaines de milliers d'hectares sont destinées à soutenir la production de biocarburants (projets SOSUMAR, SUKALA et surtout TOMOTA). Les projets inscrits dans cette dynamique de promotion de l'agrobusiness répondent en fait à des objectifs très différents et ne doivent pas forcément être tous confondus.

Le projet Malibya se situe, quant à lui, dans un processus bien particulier : celui de l'externalisation de la production agricole grâce à « l'accaparement des terres et de l'eau » (Cotula *et al.*, 2009). Ce processus, connu sous le terme de « *land grabbing* », a été particulièrement décrié et médiatisé ces derniers mois par les milieux associatifs militants (Grain, Via Campesina). La sécurité alimentaire est ici un argument manipulé à des fins tant économiques que politiques, dans la mesure où l'essentiel de la production est destiné à approvisionner le marché libyen. Des projets similaires seraient envisagés par l'Arabie Saoudite (Défis Sud, 2008) : la société Foras pourrait mettre en valeur plusieurs dizaines, voire centaines, de milliers d'hectares dans cette région. Une grande opacité marque les accords de concessions foncières au Mali comme dans beaucoup de pays concernés par ce « *land grabbing* ». Les perspectives de développement envisageables dans cette région sont donc difficiles à évaluer, d'autant que la disponibilité de la ressource en eau et les conditions de sa répartition posent la question de la faisabilité même de ces projets, qui pourraient ainsi s'avérer chimériques.

Les mutations tant socio-économiques que socio-environnementales que l'on commence à peine à pressentir dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger sont, sur bien des points, sans précédent. Le modèle de croissance agricole qui a été choisi paraît peu compatible avec la recherche d'un processus de développement des exploitations familiales et la réduction de la pauvreté des populations locales. "

G. Chouquer octobre 2011

## Bibliographie

Florence BRONDEAU, « L'agrobusiness à l'assaut des terres irriguées de l'Office du Niger (Mali) », *Cahiers Agricultures* [En ligne], numéro 20 | 2011, p. 136-142 URL : [http://www.jle.com/fr/revues/agro\\_biotech/agr/e-docs/00/04/66/97/article.phtml](http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/04/66/97/article.phtml)

Gérard CHOUQUER (à paraître), *Les acquisitions massives de terres (titre provisoire)*, ouvrage à paraître en 2012.